

PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX

Plan local d'urbanisme

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

plan de zonage de l'ensemble de la commune

Projet de PLU approuvé le 20 février 2009
 Première révision déposée du PLU le 13 septembre 2022
 Première révision déposée du PLU arrêtée le 24 septembre 2025
 Première révision déposée du PLU approuvée le

Vu pour être annexé à la
 délibération du conseil
 municipal du
 24 septembre 2025
 arrêtant la première révision
 déposée du plan local
 d'urbanisme de la commune
 de Pressagny-l'Orgueilleux

Le maire,
 Pascal Mainguy

Date : 24 juillet 2025

Phase : Arrêt du projet

Échelle : 1 / 5 000

N° de pièce : 4.2



OYA

4 bis rue Saint Barthélémy
28000 Chartres

Mairie de Pressagny-l'Orgueilleux
 9, rue aux Huards (27310)
 tél : 02 32 51 31 84
 courriel : mairie.pressagny.lorgueilleux@wanadoo.fr

